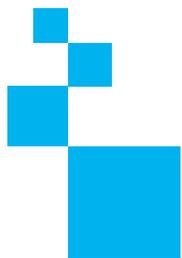


## EMPLOI-QUÉBEC



### Produire votre déclaration de revenus pourrait vous donner droit à des aides financières additionnelles

Pour recevoir les versements du crédit d'impôt pour solidarité et de l'allocation-logement ainsi que les paiements de Soutien aux enfants, vous devez produire votre déclaration de revenus du Québec, et ce, [même si vous n'avez aucun revenu à déclarer](#).

#### **950 \$ PAR ANNÉE!**

Vous pourriez recevoir jusqu'à 950 \$ par année, en plus de l'aide financière de dernier recours qui vous est versée, grâce au [crédit d'impôt pour solidarité](#). Cette somme pourrait même être plus élevée selon votre situation personnelle. C'est Revenu Québec qui administre le crédit d'impôt pour solidarité et qui détermine la somme à laquelle vous pouvez avoir droit.

#### **960 \$ DE PLUS PAR ANNÉE!**

Vous pourriez également recevoir jusqu'à 960 \$ par année grâce au [programme Allocation-logement](#). Ce programme s'adresse aux ménages qui consacrent une part trop importante de leur budget au logement. Vous pourriez avoir droit à l'allocation-logement si vous avez au moins un enfant à charge ou si vous ou votre conjoint avez 51 ans ou plus. Notez que cet âge d'admissibilité sera abaissé à 50 ans le 1<sup>er</sup> octobre 2015. C'est Revenu Québec qui administre le programme Allocation-logement et qui détermine la somme à laquelle vous pouvez avoir droit.

#### **ET ENCORE PLUS**

Si vous êtes parent, sachez que le [paiement de Soutien aux enfants](#) est versé aux familles admissibles ayant des enfants à charge qui ont moins de 18 ans et qui résident avec elles. C'est la Régie des rentes du Québec qui administre le Soutien aux enfants et qui détermine la somme à laquelle vous pouvez avoir droit.

SUITE >>

## POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

### CRÉDIT D'IMPÔT POUR SOLIDARITÉ ET PROGRAMME ALLOCATION-LOGEMENT

Communiquez avec Revenu Québec ou consultez son site Internet.

**[www.revenuquebec.ca](http://www.revenuquebec.ca)**

#### Téléphone

Québec : 418 266-1016  
Montréal : 514 940-1481  
Sans frais : 1 855 291-6467

#### Service offert aux personnes sourdes

Montréal : 514 873-4455  
Sans frais : 1 800 361-3795

### INFORMATIONS CONCERNANT LA DÉCLARATION DE REVENUS

Communiquez avec Revenu Québec ou consultez son site Internet.

**[www.revenuquebec.ca](http://www.revenuquebec.ca)**

#### Téléphone (renseignements généraux)

Québec : 418 659-6299  
Montréal : 514 864-6299  
Sans frais : 1 800 267-6299

#### Service offert aux personnes sourdes

Montréal : 514 873-4455  
Sans frais : 1 800 361-3795

### PAIEMENT DE SOUTIEN AUX ENFANTS

Communiquez avec la Régie des rentes du Québec ou consultez son site Internet.

**[www.rrq.gouv.qc.ca/enfants](http://www.rrq.gouv.qc.ca/enfants)**

#### Téléphone

Québec : 418 643-3381  
Montréal : 514 864-3873  
Sans frais : 1 800 667-9625

#### MISE EN GARDE

Le présent document d'information générale n'a aucune valeur juridique.